



Secrétariat général (SG)

Genève, le 18 février 2014

Réf.: **Lettre circulaire /SPM/CCD/182**

Contact: A. Sebgarshad

Téléphone: +41 22 730 6302

Téléfax: +41 22 733 7256

Courriel: pressinfo@itu.int

Pages : 05

A : Tous les Etats Membres et Membres des Secteurs de l'UIT

Objet: **Journée mondiale 2014 des télécommunications et de la société de l'information:
"Le large bande au service du développement durable"**

Madame, Monsieur,

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée chaque année le 17 mai, marque l'anniversaire de la signature, en 1865, de la première Convention télégraphique internationale, qui a entraîné la création de l'Union internationale des télécommunications.

J'ai l'honneur de vous informer que, en application de la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires et comme l'a approuvé le Conseil de l'UIT, le thème retenu pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de cette année est "**Le large bande au service du développement durable**".

Le développement numérique est un catalyseur du développement durable. Afin d'en concrétiser pleinement les avantages, il est impératif d'encourager le déploiement de réseaux large bande haut débit, en les rendant accessibles à tous, y compris sur le plan financier.

Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a reconnu que le large bande avait la capacité de faciliter la prestation d'une plus large gamme de services et d'applications, de promouvoir les investissements et de fournir l'accès à l'Internet à des prix abordables, aussi bien aux utilisateurs existants qu'aux nouveaux utilisateurs. A cet égard, l'UIT et la Commission "Le large bande au service du développement numérique" font activement campagne en faveur du déploiement du large bande, qui représente un moyen d'instaurer le développement durable.

Je vous invite à organiser dans votre pays des activités visant à célébrer l'édition 2014 de cette Journée. Il serait souhaitable de faire participer à cet événement toutes les catégories de la société, pour sensibiliser l'opinion et parvenir à un consensus sur les questions de fond en rapport avec le thème "**Le large bande au service du développement durable**". Je vous invite également à prendre connaissance de mon Appel à l'action, que vous trouverez en Annexe.

Exceptionnellement cette année, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera célébrée à Genève le vendredi 16 mai, le 17 mai tombant un samedi.

Je me joins à vous pour célébrer le 149ème anniversaire de l'Union et vous souhaite une Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2014 très réussie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé)

Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire général

ANNEXE

Appel à l'action du Secrétaire général de l'UIT

Journée mondiale 2014 des télécommunications et de la société de l'information

Le thème retenu pour la Journée mondiale 2014, "**Le large bande au service du développement durable**", attirera l'attention sur les engagements pris par les multiples parties prenantes, dont l'ambition est de parvenir à l'accès universel au large bande, sur le plan de la connectivité et des contenus, et de faire preuve de volonté politique à cette fin; de repérer les principales lacunes de la recherche-développement dans le large bande, dans les infrastructures et dans le développement d'applications et de services large bande; de définir des actions prioritaires concernant l'attribution de fréquences radioélectriques aux services large bande, les obligations de service universel et les mécanismes de financement innovants; l'objectif sera aussi de dégager des solutions techniques, en particulier en ce qui concerne l'élargissement de l'accès large bande aux zones rurales, aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement.

Etant donné que, selon les estimations, le nombre d'abonnements au cellulaire mobile pourrait atteindre 10 milliards d'ici à la fin de la décennie et que plus de 90% du trafic international de données se fait par câbles à fibre optique, l'UIT, qui met tout en oeuvre pour faire avancer la cause du large bande au service du développement durable, poursuit un double objectif: appuyer à la fois le déploiement du large bande mobile fondé sur les télécommunications mobiles internationales (IMT) mises au point par l'UIT et la poursuite du déploiement des technologies de ligne fixe. La réalisation des objectifs du service universel passe par le consensus international obtenu concernant les normes de l'UIT et les activités relatives au spectre en vue de l'élaboration de normes applicables à la téléphonie mobile, à la fibre optique et à l'accès, comme les normes DSL.

Ces travaux en pleine évolution sont complétés par des activités de premier plan, comme l'observation de la Terre par les satellites et les radars océanographiques, l'élaboration de normes vertes et d'activités raisonnées visant à lutter contre les changements climatiques et à mettre le mobile au service du développement.

Le développement des infrastructures large bande est essentiel en vue de garantir l'utilisation novatrice des TIC – vecteurs de la fourniture de services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la gouvernance et du commerce, afin de parvenir à une croissance économique durable. Parce qu'elle est capitale pour sensibiliser les personnes aux incidences et aux conséquences de leurs activités sur le développement durable, l'éducation permet de garantir un avenir meilleur pour tous.

En tant que principale institution des Nations Unies chargée des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'UIT demande à ses Membres de tirer parti du rôle de catalyseur joué par les TIC pour parvenir au développement durable.

J'invite tous les Membres de l'Union à prendre des mesures concrètes, au niveau national, pour promouvoir des politiques visant à accélérer le déploiement du large bande et à rendre cette technologie plus accessible à tous, y compris sur le plan financier, afin que tout un chacun puisse utiliser l'information et le savoir pour réaliser ses aspirations et atteindre les objectifs du développement durable.

Appel à l'action "*Le large bande au service du développement durable*"

- **Elaborer et adopter au niveau national des politiques et des plans en faveur du développement de réseaux, d'applications et de services large bande**

Les liens entre déploiement du large bande et croissance économique sont aujourd'hui relativement bien établis. Une progression de 10% du taux de pénétration du large bande pourrait se traduire par une augmentation du PIB pouvant aller jusqu'à 1,38% (Rapport *ICT 4 Development 2009*, Banque mondiale). Pour chaque emploi détruit sous l'effet de l'émergence de l'Internet, de 2,4 à 2,6 emplois pourraient être créés ([Rapport Internet Matters](#), McKinsey Global Institute, 2011). Selon l'UIT/Cisco, l'adoption d'un plan pour le large bande signifie un taux de pénétration supérieure en moyenne de 2,5% dans le cas de la téléphonie fixe et de 7,4% dans celui du large bande mobile. L'adoption d'un tel plan dans un pays peut contribuer à cibler les efforts déployés dans l'ensemble de l'industrie, en coordination avec les décideurs, à insister sur le rôle du large bande en tant que priorité nationale et à montrer la volonté du pays de déployer cette technologie ([Planning for Progress: Why National Broadband Plans Matters](#), UIT/Cisco, 2013).

On peut s'attendre à ce que les retombées du large bande soient maximales lorsque les pouvoirs publics, le secteur privé et les autres parties prenantes travaillent en partenariat étroit et que les décideurs s'appuient sur la consultation et la participation.

Appel à l'action: Les ministères, régulateurs et organismes publics concernés devraient accorder la priorité à la mise en oeuvre de politiques qui encouragent le déploiement du large bande, dans le cadre d'un secteur des TIC, au sens large, dynamique et diversifié. On pourrait pour ce faire:

- a) Mener une étude comparative et/ou une consultation publique au niveau national sur l'état de l'infrastructure large bande dans le pays.
- b) S'inscrire dans la perspective à la fois de l'offre et de la demande en appuyant le développement des compétences humaines, des connaissances de base et de la demande dans le domaine du large bande (par exemple par des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance des connaissances et des compétences numériques), tout en tenant compte du rôle des pouvoirs publics dans la stimulation de la demande.
- c) Développer et entretenir les partenariats avec les pouvoirs publics et les organismes de formation en vue d'investir dans le développement de compétences TIC évoluées en cours d'emploi et dans des initiatives de formation en entreprise, ainsi que de consacrer davantage de financements, de bourses et de subventions à la formation technique et aux programmes de pépinières d'entreprises.
- d) Veiller à l'élaboration d'applications et de contenus locaux tout en assurant une connectivité internationale de bonne qualité – via des réseaux d'accès, de raccordement et dorsaux performants – afin d'exploiter toutes les possibilités qu'offre la connectivité large bande.

- **Garantir une connectivité large bande et l'inclusion numérique pour tous grâce à des liaisons de raccordement large bande, hertziennes ou filaires, sans oublier les communications par satellite**

Appel à l'action: Les Etats Membres et les Membres des Secteurs de l'UIT sont invités à:

- a) Travailler en partenariat avec l'Union, échanger leurs expériences et mettre à disposition des experts et des ressources afin d'élaborer des outils pratiques pour définir un plan d'action-cadre.
- b) Examiner leurs plans pour le service universel et aligner les cadres réglementaires sur les bonnes pratiques en vigueur (revues chaque année lors du Colloque mondial des régulateurs de l'UIT).
- c) Examiner, mettre à jour et harmoniser les stratégies de gestion du spectre. Les décideurs et les régulateurs peuvent contribuer à instaurer un environnement propice, encourager l'investissement, veiller à ce que le spectre soit disponible en quantité suffisante et imaginer des manières innovantes d'utiliser le "dividende numérique".

- d) Promouvoir l'utilisation de normes internationales pour permettre l'harmonisation et l'interopérabilité des services et applications TIC et large bande, en insistant en particulier sur l'accessibilité, y compris financière.
- e) Promouvoir des modèles de partenariats public-privé (PPP) afin de faciliter le déploiement des infrastructures large bande, étant donné que le développement de l'infrastructure dorsale large bande représente un investissement à très long terme, en particulier dans les zones rurales.
- f) Faire en sorte que l'infrastructure de réseau dorsal large bande soit accessible et rentable, en encourageant les politiques privilégiant l'ouverture des réseaux et la connectivité ubiquitaire grâce à la mutualisation des réseaux et à la concurrence (par exemple, établissement de prix de gros pour l'accès aux capacités et aux moyens de transmission nationaux) afin d'attirer les investissements privés.
- g) Recenser les éléments manquants et les obstacles (par exemple, pour les pays sans littoral) qui empêchent de connecter ceux qui ne le sont pas encore, en élaborant une cartographie interactive en ligne des réseaux de transmission de Terre (réseaux à fibres optiques et liaisons hertziennes) à l'échelle mondiale, destinée à donner des informations actualisées sur l'état des réseaux large bande régionaux et transfrontières.

- **Connecter les télécentres communautaires pour assurer un accès à l'Internet**, en particulier dans les écoles. Les écoles sont des plates-formes communautaires, des lieux d'apprentissage et d'accessibilité. En faisant en sorte qu'elles soient connectées au large bande, nous permettons aux jeunes et à d'autres membres de la communauté d'avoir accès au savoir et à l'information, contribuant ainsi à l'emploi et au développement socio-économique. Les écoles connectées peuvent servir de point d'accès communautaire pour les groupes marginalisés et mal desservis, notamment les femmes et les jeunes filles, et proposer des cyberapplications (services de santé, contenu éducatif, commerce en ligne, etc.).

Appel à l'action: Les Etats Membres, les Membres des Secteurs et les partenaires de l'UIT sont encouragés à contribuer à doter toutes les écoles d'un accès Internet large bande, et ainsi à garantir l'inclusion numérique et à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation, notamment par les mesures suivantes:

- a) Faire du raccordement des écoles une priorité ou une obligation formelle pour l'obtention d'un financement dans le cadre des fonds pour l'accès/le service universels.
- b) Inscrire explicitement la connectivité des écoles dans les obligations d'accès/de service universels.
- c) Attribuer des fréquences pour assurer une connectivité dans les écoles et réduire ou supprimer les redevances pour utilisation du spectre par les écoles.
- d) Faire figurer la fourniture d'une connectivité dans les écoles au nombre des conditions à remplir pour obtenir une licence d'opérateur, afin qu'un pourcentage déterminé d'écoles soient connectées d'ici à une échéance donnée.
- e) Prévoir des mesures incitant les opérateurs à connecter les écoles et à leur proposer des tarifs spéciaux (par exemple, allègements fiscaux ou réduction de la contribution au fonds pour l'accès/le service universels).

- **Elaborer et mettre en oeuvre des politiques nationales visant à restructurer l'infrastructure et les systèmes éducatifs existants** en vue d'inscrire des disciplines scientifiques et liées aux TIC dans les programmes généraux, pour une meilleure adaptation aux normes et besoins actuels du secteur, ainsi qu'aux futurs besoins de professionnels des TIC. Droit de l'homme essentiel, l'éducation est aussi un fondement du bien-être dans nos sociétés et un moteur du développement durable. La connectivité large bande peut contribuer à rendre les systèmes éducatifs plus efficaces, à rationaliser les activités courantes, à améliorer l'évaluation et la collecte de données et à fournir des compétences et des contenus plus interactifs, stimulants et pertinents (Rapport "[Technology, Broadband & Education](#)", Commission UNESCO/UIT sur le large bande, 2013).

Appel à l'action: Les administrations et les organismes de formation des Etats Membres de l'UIT sont encouragés à faire en sorte que:

- a) Les systèmes éducatifs soient repensés en vue d'y intégrer les TIC et la technologie, plutôt que de greffer ces technologies sur les systèmes existants. Les cours et leur contenu devraient être constamment mis à jour afin de correspondre aux besoins de l'industrie, notamment en intégrant l'enseignement et la science des TIC dans d'autres matières.
 - b) La pédagogie s'appuie sur des méthodes d'enseignement globales, mettant en avant le travail d'équipe et la résolution des problèmes, plutôt que sur apprentissage individuel reposant sur le "par coeur" et l'accumulation de connaissances.
 - c) Les concepts d'apprentissage tout au long de la vie après une formation de base soient mis en avant.
 - d) Les liens soient renforcés entre apprentissage théorique et apprentissage pratique grâce aux stages, aux systèmes de mentorat et aux réseaux sociaux.
-